



Discours de
Son Excellence Monsieur **CHAM Prasidh**,
Ministre d'Etat, Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat
à l'occasion de la réception en l'honneur de la Fête nationale
française
Ambassade de France, 14 juillet 2016

- Monsieur l'Ambassadeur de France et Madame Jean-Claude POIMBOEUF,
- Altesses Royales,
- Excellences,
- Mesdames, Messieurs,

Nous célébrons aujourd'hui la fête nationale de la République française et j'ai l'honneur, au nom de Samdech Akka Moha Sena Padei Techo HUN Sen, Premier Ministre du Royaume du Cambodge, et de Son Excellence M. PRAK Sokhonn, Ministre d'Etat et Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, retenu à l'étranger par le sommet Asie-Europe, d'apporter l'expression de la chaleureuse amitié du Gouvernement Royal du Cambodge pour la France et pour le peuple français.

Les liens qui unissent nos deux pays et nos deux peuples sont anciens et s'enracinent dans une histoire vieille aujourd'hui de plus de 150 ans. Nous n'oublions pas que lorsque la France et le Cambodge mettent fin, de commun accord et dans la paix, à 90 ans d'une tutelle parfois sévère, grâce à la France, notre pays a considérablement augmenté sa superficie en retrouvant en 1907 les trois provinces de Sisophon, de Battambang et de Siemreap. Nous n'oublions pas tout ce que nous devons à l'Ecole Française d'Extrême-Orient qui a dégagé de la jungle et rendu à notre fierté nationale les temples du parc d'Angkor et bien d'autres richesses de notre patrimoine monumental, artistique et historique.

Une fois redevenu indépendant, le Cambodge a entretenu avec la France des relations d'une intensité particulière sous l'impulsion de notre regretté Roi-Père, Sa Majesté NORODOM Sihanouk. Ces relations ont connu un moment exceptionnel lorsque le Président Charles de GAULLE est venu prononcer ce

qui est désormais entré dans l'histoire du Cambodge, de la France et du monde sous le nom de « discours de Phnom Penh ».

Sur votre suggestion, Monsieur l'Ambassadeur, nous allons célébrer ensemble, cette année, le 50^e anniversaire de cet événement historique qui a marqué nos relations communes.

J'ai relu ce magnifique discours et j'ai été frappé par ces mots qui pourraient être prononcés aujourd'hui encore : « *Il n'y a aucune chance, déclarait le Général Charles de GAULLE, pour que les peuples de l'Asie se soumettent à la loi de l'étranger venu de l'autre rive du Pacifique, quelles que puissent être ses intentions et si puissantes que soient ses armes.* » Dans un monde où la résistance à l'évolution pourtant souhaitable vers la multipolarité crée des tensions nouvelles, ces propos tenus alors par le Président de la République française résonnent aujourd'hui avec une stupéfiante actualité.

Après l'immense tragédie des années soixante-dix et les souffrances de l'isolement dans lequel nous avons été plongés pendant la décennie suivante, la France a apporté une contribution majeure à la recherche d'une solution politique permettant au Cambodge de réintégrer la communauté internationale.

Nous nous souvenons que c'est en France qu'eut lieu la première rencontre entre Samdech Techo HUN Sen, alors Président du Conseil des Ministres de la République Populaire du Kampuchea et celui qui était alors le Prince NORODOM Sihanouk. Cela se passait à Fère-en-Tardenois et c'est un souvenir qui m'est cher puisque j'y accompagnais notre Premier Ministre. Nous n'oublions pas le rôle décisif joué pendant les négociations par Monsieur le Ministre des Affaires étrangères Roland DUMAS et par les médiations très positives de Monsieur l'Ambassadeur Jean-David LEVITTE, alors à la tête de la direction Asie du Quai d'Orsay.

Depuis 1993, nos deux pays entretiennent des relations qui rappellent par leur intensité et leur qualité, celles qui prévalaient entre 1953 et 1970. Nous savons gré des efforts considérables accomplis par la France pour aider le Cambodge à reconstituer ce qui fait, aujourd'hui encore, le plus gravement défaut, ses ressources humaines.

Mais il n'a pas fallu attendre les Accords de Paris pour que la France manifeste sa sollicitude. Et je pense en particulier au

domaine de la santé, où grâce au regretté Docteur MY Samedy et l'efficace partenariat qu'il a instauré dès 1980 avec l'hôpital universitaire Pitié-Salpêtrière de Paris, alors qu'un impitoyable embargo frappait notre peuple martyrisé, commençait la renaissance de la médecine cambodgienne à laquelle la France n'a cessé depuis d'apporter une intense collaboration.

C'est en octobre 1990 que s'ouvrait à Phnom Penh une section de l'Alliance Française qui vit aussitôt s'inscrire au cours de français des milliers de jeunes Cambodgiens.

Après 1993, dans un secteur essentiel pour la marche vers l'Etat de droit, la France a apporté une double coopération : en aidant à la formation de juristes et en apportant une collaboration décisive à la réforme des principaux codes. Nous souhaitons qu'elle poursuive ces efforts et qu'elle accueille de nombreux étudiants cambodgiens dans les disciplines du droit car, chacun le sait, la démocratie ne peut s'instaurer durablement que lorsqu'un niveau général d'éducation est atteint et que les gardiens du droit sont assez nombreux pour que celui-ci ne soit plus malmené.

Il est bien d'autres domaines où la France contribue au développement du Cambodge. Je pourrais citer entre autres l'Institut de Technologie du Cambodge et l'apport français dans des projets portés par des institutions internationales comme l'UNESCO, par exemple. Je n'oublierais pas aussi de souligner les multiples activités financières de l'Agence Française de Développement dans les secteurs de l'agriculture, du développement urbain, de la santé, de la culture, de l'approvisionnement en eau potable, du textile, du tourisme...

Je me réjouis d'entendre de votre part, Monsieur l'Ambassadeur, que les élèves du Lycée Descartes ont battu le record mondial avec 100% de réussite au baccalauréat ! On ne pouvait pas faire mieux de mon temps ! Mais tous ces Cambodgiens et Cambodgiennes qui sont sortis de ce Lycée Descartes -- et je le dis sans aucune flatterie -- faisaient tous partie plus tard de l'élite cambodgienne d'antan et je souhaite qu'il en soit de même pour les nouveaux Cartésiens.

- Monsieur l'Ambassadeur de France et Madame Jean-Claude POIMBOEUF,
- Altesses Royales,
- Excellences,
- Mesdames, Messieurs,

L'inventaire complet de ce que le Cambodge doit à la France trouverait sa place dans un colloque universitaire davantage que dans une soirée comme celle-ci où nous célébrons ensemble, dans l'amitié, la fête nationale du peuple français.

Aussi, avec mes vœux et ceux du Gouvernement Royal du Cambodge pour la France, il me plaît de souligner, dans les termes mêmes du Général DE GAULLE, il y a 50 ans, « *l'amitié active de nos deux gouvernements et de nos deux peuples* ».

En ce jour de fête nationale de la France, je vous invite à lever nos verres et à boire

- à la santé de Son Excellence Monsieur François Hollande, Président de la République française,
- à la santé de Sa Majesté Preah Bath Samdech Preah Boromneath NORODOM Sihamoni, Roi du Cambodge,
- à l'amitié, à la prospérité et à la coopération entre nos deux peuples

Vive la France !

Vive le Cambodge !

Vive l'amitié khméro-française !